



Mairie de

12120 CASSAGNES-BéGONHès

☎ : 05.65.46.70.09 - 📠 05.65.46.70.09

mairie-cassagnes12@orange.fr

SEANCE DU mercredi 26 février 2020 – 20 h 30

FINANCES :

- Vote du Compte de Gestion 2019 du Budget Annexe lotissement les Chênes III
- Présentation et approbation du Compte Administratif 2019 du Budget Annexe lotissement les Chênes III
- Vote du Compte de Gestion 2019 du Budget Annexe lotissement les Châtaigniers
- Présentation et approbation du Compte Administratif 2019 du Budget Annexe lotissement les Châtaigniers
- Vote du Compte de Gestion 2019 du Budget Assainissement
- Présentation et approbation du Compte Administratif 2019 du Budget Assainissement
- Affectation des résultats 2019 du Budget Assainissement
- Vote du Compte de Gestion 2019 du Budget Opérations funéraires
- Présentation et approbation du Compte Administratif 2019 du Budget Opérations funéraires
- Affectation des résultats 2019 du Budget Opérations funéraires
- Vote du Compte de Gestion 2019 du Budget Principal de la Commune
- Présentation et approbation du Compte Administratif 2019 du Budget Principal de la Commune
- Affectation des résultats 2019 dans le Budget Principal de la Commune
- Vote de crédits anticipés au budget primitif 2020 du budget principal

TRAVAUX : MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU CEOR

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE ET DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

QUESTIONS DIVERSES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES**

Séance du 26 février 2020

A 20 h 30 , Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur COSTES Michel, Maire

Présents : Monsieur COSTES, Monsieur BOUNHOL, Monsieur GAULTIER DE KERMOAL, Madame ALBINET, Monsieur FRAYSSE, Monsieur SOULIE, Madame VERNHES, Madame DANÈS, Monsieur FRAYSSIGNES, Monsieur CANIVENQ, Madame COMBELLES, Madame BLANCHARD

Excusée : Madame ALBINET (points 1 à 5)

Représentés : Monsieur ISNARD par Monsieur GAULTIER DE KERMOAL, Monsieur BOUSQUET par Monsieur BOUNHOL, Monsieur ALZIAR par Madame COMBELLES

Secrétaire : Madame DANES Sabrina (points 1 à 5) puis Madame ALBINET Clarisse

Date de la convocation : 19/02/2020

Effectif du conseil : 15

Déposé en Préfecture : 28/02/2020

Publié le : 28/02/2020

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES CHENES II

Madame LEIB, trésorière, pour l'exercice 2019, a réalisé un compte de gestion pour le budget annexe LES CHENES II pour les écritures de clôture de ce budget.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré a approuvé à l'unanimité le compte de gestion et n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES CHENES III

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité tenue par Madame LEIB avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur COSTES, Maire de CASSAGNES-BEGONHES, le Conseil Municipal après en avoir délibéré a approuvé à l'unanimité le compte de gestion de la trésorière du budget annexe les Chênes III pour l'exercice 2019.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES CHENES III

Le Maire est remplacé par Monsieur BOUNHOL Francis, Premier Adjoint pour assurer la présidence du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur COSTES Michel et arrêté les résultats définitifs suivants :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		6 405,23		42 005,96		48 411,19
Opérations exercice						
Total		6 405,25		42 005,96		48 411,19
Résultat de clôture		6 405,23		42 005,96		48 411,19
Restes à réaliser						
Total cumulé		6 405,23		42 005,96		48 411,19
Résultat définitif		6 405,23		42 005,96		48 411,19

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES CHATAIGNIERS

<u>Dépenses Fonctionnement</u>	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 468,87
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 748,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,57
66 CHARGES FINANCIERES	3 186,52
042 OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	503 781,54
043- OPERATION ORDRE SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 186,52
TOTAL	516 371,45
<u>Dépenses Investissement</u>	
001 - Solde d'exécution setion d'investissement	21 976,59

16 Emprunts et dettes assimilées	25 329,28
040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (stocks)	464 795,31

TOTAL	512 101,18
--------------	-------------------

<u>Recettes Fonctionnement</u>	
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET	54 899,50
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,41
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	
042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	464 795,31
043- OPERATION ORDRE SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 186,52
TOTAL	522 881,74
<u>Recettes Investissement</u>	
001 - Solde d'exécution setion d'investissement	

16 Emprunts et dettes	
040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	503 781,54
R 001 Solde d'exécution positif	
TOTAL	503 781,54

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES CHATAIGNIERS

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité tenue par Madame LEIB avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur COSTES, Maire de CASSAGNES-BEGONHES, le Conseil Municipal après en avoir délibéré a approuvé à l'unanimité le compte de gestion de la trésorière du budget annexe lotissement les châtaigniers pour l'exercice 2019.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMNISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES CHATAIGNIERS

Le Maire est remplacé par Monsieur BOUNHOL Francis, Premier Adjoint pour assurer la présidence du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur COSTES Michel et arrêté les résultats définitifs suivants :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	21 976,59		1 468,87		23 445,46	
Opérations exercice	490 124,59	503 781,54	514 902,58	522 881,74	1 005 027,17	1 026 663,28
Total	512 101,18	503 781,54	516 371,45	522 881,74	1 028 472,63	1 026 663,28
Résultat de clôture	8 319,64			6 510,29	1809,35	
Restes à réaliser						
Total cumulé	8 319,64			6 510,29	1 809,35	
Résultat définitif	8 319,64			6 510,29	1 809,35	

COMPTE ADMINISTRATION 2019 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

<u>Dépenses Fonctionnement</u>	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4406,71
012 -CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5693,83
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	6700,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
66 - CHARGES FINANCIERES	12610,01
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	10,50
TOTAL DES DEPENSES REELLES	29 421,05
042 operation ordre transfert entre sections	46 287,27
TOTAL	75 708,32
<u>Dépenses Investissement</u>	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	16 600,04
040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	29 075,88
TOTAL	45 675,92

<u>Recettes Fonctionnement</u>	
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.S ERV.	35 136,85
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 979,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,23
76 - PRODUITS FINANCIERS	1,88
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,80
TOTAL DES RECETTES REELLES	39 118,76
042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	29 075,88
002 Résultat reporté	40 438,48
TOTAL	108 633,12
<u>Recettes Investissement</u>	
040 -OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	46 287,27
R 001 SOLDE D EXECUTION POSITIF REPORTE	22 916,01
TOTAL	69 203,28

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité tenue par Madame LEIB avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur COSTES, Maire de CASSAGNES-BEGONHES, le Conseil Municipal après en avoir délibéré a approuvé à l'unanimité le compte de gestion de la trésorière du budget assainissement pour l'exercice 2019.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Maire est remplacé par Monsieur BOUNHOL Francis, Premier Adjoint pour assurer la présidence du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur COSTES Michel et arrêté les résultats définitifs suivants :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		22 916,01		40 438,48		63 354,49
Opérations exercice	45 675,92	46 287,27	75 708,32	68 194,64	121 384,24	114 481,91
Total	45 675,92	69 203,28	75 708,32	108 633,12	121 384,24	177 836,40
Résultat de clôture		23 527,36		32 924,80		56 452,16
Restes à réaliser						
Total cumulé		23 527,36		32 924,80		56 452,16
Résultat définitif		23 527,36		32 924,80		56 452,16

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2019 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	40 438,48
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	- 7 513,68
Résultat cumulé au 31/12/2019	32 924,80
A.EXCEDENT AU 31/12/2019	32 924,80
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	

Déficit résiduel à reporter

à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068

Solde disponible affecté comme suit:

* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)

* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002) 32 924,80

B.DEFICIT AU 31/12/2019

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET OPERATIONS FUNERAIRES

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité tenue par Madame LEIB avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur COSTES, Maire de CASSAGNES-BEGONHES, le Conseil Municipal après en avoir délibéré a approuvé à l'unanimité le compte de gestion de la trésorière du budget opérations funéraires pour l'exercice 2019.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET OPERATIONS FUNERAIRES

Le Maire est remplacé par Monsieur BOUNHOL Francis, Premier Adjoint pour assurer la présidence du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur COSTES Michel et arrêté les résultats définitifs suivants :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				17,27		17,27
Opérations exercice						
Total				17,27		17,27
Résultat de clôture				17,27		17,27
Restes à réaliser						
Total cumulé				17,27		17,27
Résultat définitif				17,27		17,27

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2019 DU BUDGET OPERATIONS FUNERAIRES

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire

Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	17,27
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
Résultat cumulé au 31/12/2019	17,27
A.EXCEDENT AU 31/12/2019	17,27
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	17,27

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

<u>Dépenses Fonctionnement</u>		<u>Recettes Fonctionnement</u>	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	154 877,41	013 ATTENUATIONS DE CHARGES	8 559,13
012 - CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILES	211 301,03	70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	23 875,65
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS		73 - IMPOTS ET TAXES	342 714,21
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	105 919,02	74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	226 278,39
66 - CHARGES FINANCIERES	12 044,28	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 219,33
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	136,73	76 - PRODUITS FINANCIERS	
		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 638,36
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	484 278,47	TOTAL RECETTES REELLES	694 285,07
023 Virement à la section d'investissement		042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 989,18
042 OPERATIONS D ORDRE ENTRE SECTIONS	29 368,82	R 002 Résultat reporté	725 880,38
TOTAL DEPENSES	513 647,29	TOTAL RECETTES	1 422 154,63

<u>Dépenses Investissement</u>		<u>Recettes Investissement</u>	
204- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		118 - AMENAGEMENT SALLE DE CLASSE	10 605,08
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 651,27	218 - VOIRIE 2018	21 599,00
218 - VOIRIE 2018	44 512,89		
413 -RD EN TRAVERSE	119 734,14		
612- OPERATION CŒUR DE VILLAGE	47 379,66	413 -RD EN TRAVERSE	106 588,95
518- PANNEAU LUMINEUX	14 568,00	612- OPERATION CŒUR DE VILLAGE	83 196,42
119- AMENAGEMENT PLACE	8 885,16	13 total SUBVENTIONS D	221 989,45

<i>DU CEOR</i>	
219- RENOVATION SALLE DES FETES	3 241,54
TOTAL OPERATIONS EN COURS	238 321,39
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	45 749,76
TOTAL DES DEPENSES REELLES	295 722,42
040 TOTAL OPERATIONS ENTRE SECTIONS	1 989,18
041 - TOTAL OPERATIONS PATRIMONIALES	35 448,87
D 001 Solde négatif reporté	224 512,52
TOTAL DEPENSES	557 672,99

INVESTISSEMENT	
16- EMPRUNTS ET DETTES	
10 - FCTVA , TAXE D'AMENAGEMENT ET EXCEDENT CAPITALISE	186 332,13
27- AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
TOTAL DES RECETTES REELLES	445 789,49
040 OPERATIONS D ORDRE ENTRE SECTIONS	29 368,82
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	35 448,87
TOTAL RECETTES	510 607,18

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité tenue par Madame LEIB avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur COSTES, Maire de CASSAGNES-BEGONHES, le Conseil Municipal après en avoir délibéré a approuvé à l'unanimité le compte de gestion de la trésorière du budget principal de la commune pour l'exercice 2019.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Maire est remplacé par Monsieur BOUNHOL Francis, Premier Adjoint pour assurer la présidence du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur COSTES Michel et arrêté les résultats définitifs suivants :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	224 512,52			725 880,38	224 512,52	725 880,38
Opérations exercice	333 160,47	510 607,18	513 647,29	696 274,25	846807,76	1 206 881,43
Total	557 672,99	510 607,18	513 647,29	1 422 154,63	1 071 320,28	1 932 761,81
Résultat de clôture	47 065,81			908 507,34		861 441,53
Restes à réaliser	868 309,06	309 708,25			868 309,06	309 708,25
Total cumulé	915 374,87	309 708,25		908 507,34	868 309,06	1 171 149,88
Résultat définitif	605 666,62			908 507,34		302 840,72

dont l'Etat special de la section de Bouzinas :

ETAT SPECIAL DE LA SECTION DE BOUZINAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

RECETTES

				Excédent reporté	1 606,07
total des dépenses de fonctionnement				total des recettes de fonctionnement	
				1 606,07	

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

RECETTES

total des dépenses d'investissement	0	total des recettes d'investissement	0
--	----------	--	----------

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	725 880,38
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	182 626,96
Résultat cumulé au 31/12/2019	908 507,34
A.EXCEDENT AU 31/12/2019	908 507,34
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	605 666,62
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	302 840,72

OBJET : VOTE DE CREDITS ANTICIPES AU BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire rappelle que selon l'article L 1612-1 du CGCT lorsque la collectivité n'a pas adopté son budget primitif (BP) au 1^{er} janvier de l'année, l'exécutif peut mandater dans l'attente du BP pour la partie investissement sur autorisation de l'organe délibérant les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au BP de l'année précédente.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de voter des crédits anticipés sur le BP 2020:

- pour l'opération 119 – aménagement de la Place du Céor pour les travaux d'aménagement une somme de 44 878,01 € à l'article 2151.
- pour des travaux électriques une somme de 735,79 € à l'article 2135.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour le vote de ces crédits anticipés sur le BP 2020 du budget principal.

OBJET : TRAVAUX : MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU CEOR

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché à procédure adaptée a été lancé pour les travaux d'aménagement de la place du céor, incluant l'élargissement de la voie communale n°6.

Le marché comporte un lot unique.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié dans le journal d'annonce légale Centre Presse Aveyron. La date de remise des offres était fixée au vendredi 17 janvier 2020 à 12h.

4 entreprises ont répondu à la présente consultation.

Le maître d'oeuvre, SUD INFRA ENVIRONNEMENT a procédé à une première analyse des offres. Suite à l'analyse des offres, la commission s'est réunie le vendredi 7 février 2020 et a fait le choix de lancer une négociation.

Après remise des nouvelles offres après négociation ce lundi 24 février 2020 à 12h, le maître d'oeuvre, SUD INFRA ENVIRONNEMENT a procédé à une seconde analyse des offres. Suite à cette analyse des offres, la commission propose au Conseil Municipal de retenir l'offre suivante :

GROUPEMENT : GUINTOLI SAS / SARL AB TRAVAUX SERVICES

pour un montant de **326 625,50 € HT**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de retenir le groupement GUINTOLI SAS /SARL AB TRAVAUX SERVICES pour la réalisation des travaux d'aménagement de la place du Céor, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à informer les entreprises non retenues et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché à procédure adaptée ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont prévus dans le budget.

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE ET DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

pas de décisions du maire ou des déclarations d'intention d'aliéner

QUESTIONS DIVERSES

Comme chaque année à cette période, le bulletin municipal est en cours de distribution dans l'ensemble des foyers de Cassagnes-Bégonhès.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès

Les jour, mois et an susdits

Le Maire – Mr COSTES Michel

